

SYSTEME DE REVÊTEMENT ACRYLIQUE PROFESSIONNEL HAUT DE GAMME EN 8 COUCHES POUR SOLS SPORTIFS



CARACTERISTIQUES

DESCRIPTION

COURTSOL PRO est un système de revêtement acrylique en 8 couches pour surfacage de courts de tennis et autres sols sportifs en travaux neufs ou de rénovation.

COURTSOL PRO combine 3 couches souples de base et intermédiaires avec 4 couches renfermant des grainettes de caoutchouc et une couche de finition résistant à l'usure.

Le système complet permet d'obtenir un revêtement pour sols sportifs professionnels qui allie confort et qualité de jeu optimale.

DOMAINE D'UTILISATION

Travaux : Neufs ou de rénovation.

Selon norme française **XP P 90-110** et par référence au Cahier des Charges d'emploi des **systèmes COURTSOL** attaché à la vente des produits de ce type.

Emplacement : A l'extérieur ou à l'intérieur.

Destination : Terrains de tennis et sols sportifs à usage similaire.

Subjectiles convenablement préparés et conformes à la norme XP P 90-110 ou au Cahier des Charges FFT/FNCESEL.

Enrobés bitumineux à chaud.

Enrobés bitumineux à froid, uniquement en intérieur.

Béton selon **NF P 90-202** en intérieur, ou selon **NF P 74-203** en extérieur notamment (norme complétant les référentiels cités conformément au **Cahier des Charges COURTSOL**).

Anciens revêtements compatibles et parfaitement adhérents au subjectile.

Nb : Les enrobés bitumineux à chaud ou à froid (en couche de béton bitumineux) ne doivent pas être confondus avec l'asphalte coulé qui est exclu du domaine d'utilisation.

APTITUDE A L'USAGE

Le revêtement pelliculaire obtenu (**système COURTSOL PRO**) à caractère d'élément d'équipement de construction dissociable est conforme aux exigences de la norme française **XP P 90-110** et aux spécifications du règlement de la Fédération Internationale de Tennis **ITF**. "Study Performance Standards for Tennis Court Surfaces". Classement de catégorie 2 pour la rapidité du revêtement (Court Speed Medium).

Classement de réaction au feu **M3** sur enrobé bitumineux, conforme aux exigences de l'arrêté français du 21 novembre 2002.

Le revêtement, à réaliser sur place, fait appel à plusieurs produits. Il n'est pas livré comme un composant d'ouvrage à incorporer sans modification. Durée de bon fonctionnement du revêtement, exécuté selon les préconisations d'emploi des produits : deux ans minimum, dans les conditions d'entretien normales, pour une durée de vie jusqu'à une quinzaine d'années, en fonction des subjectiles, de leur exposition et de leur environnement. Cette durée implique un entretien régulier de la finition et/ou la régénération du revêtement. (se reporter au **Cahier des Charges COURTSOL**).

CONDITIONS D'EMPLOI

Pour les supports comme pour l'application, elles doivent être conformes à la norme **XP P 90-110** ou au Cahier des Charges **FFT/FNCESEL** selon les dispositions du Cahier des Charges d'emploi des **systèmes COURTSOL**.

Nettoyage du support et travaux de reprise :

Se reporter aux spécifications générales **COURTSOL**.

Travaux d'impression :

COURTSOL FIXATEUR ES 15 est utilisé en promoteur d'adhérence sur béton et sur anciens revêtements acryliques.

COURTSOL FIXATEUR ES 40 est utilisé en couche d'impression spécifique pour renforcer la cohésion superficielle des enrobés bitumineux.

Travaux d'application :

Répartir uniformément une couche de **COURTSOL RESIBASE BP** sur la totalité de la surface à l'aide d'une raclette en caoutchouc à raison de 0.5 à 1 kg / m². Recouvrable après : 24 heures (Cf. fiche descriptive du produit)

Répartir uniformément deux couches de **COURTSOL CONFORT S1** perpendiculairement sur la totalité de la surface à l'aide d'une raclette en caoutchouc à raison de 700 g/m² par couche. Recouvrable après : 6 heures (Cf. fiche descriptive du produit)

Répartir uniformément deux couches de **COURTSOL CONFORT S2** perpendiculairement sur la totalité de la surface à l'aide d'une raclette en caoutchouc à raison de 600 g/m² par couche. Recouvrable après : 6 heures (Cf. fiche descriptive du produit)

Répartir uniformément deux couches de **COURTSOL RESIBASE** sur la totalité de la surface à l'aide d'une raclette en caoutchouc perpendiculairement à la couche précédente à raison de 600 g/m². Recouvrable après : 12 heures (Cf. fiche descriptive du produit)

Répartir uniformément une couche de **COURTSOL RESITOP** sur la totalité de la surface à l'aide d'une raclette en caoutchouc perpendiculairement à la couche précédente à raison de 500 g/m². Recouvrable après : 12 heures (Cf. fiche descriptive du produit)

La consommation peut varier selon la qualité de la préparation des subjectiles (se reporter au Cahier des Charges COURTSOL).

Nb : Après séchage et entre chaque couche, inspecter soigneusement la surface et gratter, s'il y a lieu, les aspérités avec un grattoir métallique. Procéder ensuite au balayage ou au soufflage des particules avant toute application suivante.

Marquage des lignes de jeu :

Délimiter les lignes avec **COURTSOL ROLLER BAND**.

Appliquer une couche de **COURTSOL LIGNES** (6 kg pour un court de tennis de 648 m²)

QUALITE

Le contrôle de fabrication de ces produits est réalisé suivant un système d'assurance qualité certifié **ISO 9001**. Produits de construction non visés par le marquage CE selon la Directive 89/106/CEE modifiée.



SYSTEME COURTSOL PRO

INSTRUCTIONS PRATIQUES

Ne pas appliquer :

- Par température ambiante inférieure à 10°C et par humidité relative supérieure à 80%.
- Si la température du subjectile est inférieure à 10°C ou supérieure à 60°C.
- Par temps de pluie ou de brouillard.
- Si le support renferme plus de 3% d'eau en masse.

Contrôler :

- La parfaite compatibilité et la bonne adhérence des anciens revêtements acryliques à entretenir.
- Le réseau d'évacuation des eaux de ruissellement et s'assurer qu'il n'y a aucun risque de pénétration d'eau sous le terrain de tennis.

RAPPEL : le compactage des enrobés bitumineux doit être réalisé très soigneusement et la mise en oeuvre doit être conforme aux prescriptions de la norme **XP P 90-110** comme au Cahier des Charges **FFT/FNCESEL** qui se réfèrent aux normes **NF P 98-132** et **NF P 98-150**.

CONDITIONNEMENT ET TEINTES

COURTSOL FIXATEUR ES 15 :	Seaux de 15 kg net (incolore)
COURTSOL FIXATEUR ES 40 :	Seaux de 15 kg net (incolore)
COURTSOL RESIBASE BP :	Seaux de 20 kg net, (gris)
COURTSOL CUSHION BASE :	Seaux de 22 kg net, (blanc)
COURTSOL S1 / S2 :	Seaux de 6 kg net, (Noir)
COURTSOL RESIBASE :	Seaux de 20 kg net, (Rouge / vert/ bleu)
COURTSOL RESITOP (COURTSOL)	: Seaux de 20 kg net, (8 teintes du nuancier COURTSOL)
COURTSOL LIGNES :	Seaux de 4 kg et 20 kg nets (blanc, jaune, rouge, bleu, noir)

PRODUITS NECESSAIRES POUR UN COURT DE 648 M2

COURTSOL FIXATEUR ES 40 :	60 kg,
COURTSOL FIXATEUR ES 15 :	100 kg,
COURTSOL RESIBASE BP :	320 à 1000 kg,
COURTSOL CUSHION BASE :	1330 kg,
COURTSOL S1 :	190 kg,
COURTSOL S2 :	160 kg,
COURTSOL RESIBASE :	860 kg,
COURTSOL RESITOP :	340 kg,
COURTSOL LIGNES :	6 kg,

Nb : Ces indications ne prennent pas en compte une éventuelle réparation de flaches avec **COURTSOL RESIBASE BP** et correspondent aux consommations minimales des différents produits pour l'obtention des performances du **système COURTSOL**.

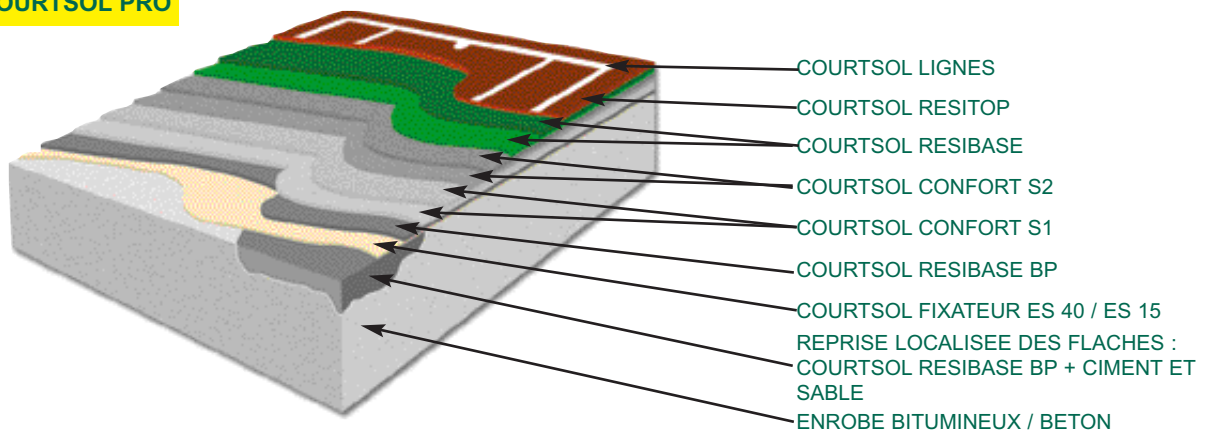
RECOMMANDATION IMPORTANTE

Avant mise en service, il est nécessaire d'attendre une semaine pour obtenir le séchage complet du revêtement.

Le revêtement obtenu est destiné à la pratique exclusive du sport et les joueurs doivent impérativement être équipés de chaussures adaptées à cet usage (chaussures de tennis ou basket).

SCHEMA DESCRIPTIF DU SYSTEME

SYSTEME COURTSOL PRO



Date de création : mai 1999

Date de révision : mai 2003

Indice de révision : 02

Les informations figurant sur cette fiche descriptive sont le résultat des essais de qualification des produits pour une utilisation conforme aux règles de l'art et normes qui s'y rattachent. Il appartient ainsi à l'entrepreneur d'apprécier les caractéristiques des fonds à traiter pour la préparation et l'exécution de ses travaux, après vérification auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente et qu'il dispose bien des documents auxquels elle se réfère.